

Toute personne ou organisme public ou privé à la recherche :

- d'expertises ou d'études éthologiques
- de conseils et d'informations relatives à l'approche biologique du comportement animal et humain.
- d'un interlocuteur privilégié pour toute question concernant l'éthologie.

est invité à [contacter l'institut francilien d'éthologie](#) .